L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 11 SEPTEMBRE 1868. Entre les rues Bienville et Conti.

DUPOUY & LEREE,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $18; par semestre, $9; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 CENTS.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE.
Paraissant les Mardi et le Samedi:
Par an, $5; Par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $2 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, réservant une nouvelle page chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 par le carré par mois.

Les grosses lettres régulièrement et souvent des annonces au mois, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel exemple qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, ne compte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents par la ligne pour chaque insertion.

Toutes annonces transitoires doivent être payées d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertion ne sera pas indiqué seront publiées sèches.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN 11 SEPTEMBRE.

Candidatures de la Démocratie Nationale.

POUR PRÉSIDENT:
HORATIO SEYMOUR,
DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRÉSIDENT:
FRANK P. BLAIR,
DU MISSOURI.

Mécontents pour l'Etat en général:
EX-GOUVERNEUR B. G. WICKLIFFE, de Ouest Félicien.
ISAIAH GARRETT, de Ouest Félicien.

Remplaçants:
JAMES F. TRUEET, de Jefferson.
JUGE J. M. LEA, d'Orléans.

Electeurs de District:

1er District Congressionnel	.....	A. SAMBOLA.
2me "	.....	M. B. BRADY.
3me "	.....	A. S. KERRON.
4me "	.....	A. DELANCY.
5me "	.....	M. D. COLEMAN

Remplaçants:

1er District Congressionnel	.....	T. P. SHERBURNE.
2me "	.....	GEO. W. RACE.
3me "	.....	J. J. KENNARD.
4me "	.....	F. F. CULLUM.
5me "	.....	W. T. BLACKMAN.
	.....	J. H. BRIGHAM.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

M. H. Touzet, à 10 heures 1/2, au No 93 Vieille-Levée — vente de peinture de fabrique.

Par J. Dejean Jr., à la nouvelle salle d'encan, 128 rue Gravier, près Carondelet, le contenu de plusieurs résidences — meubles de salon, de chambre à coucher, salle à manger, glaces, gravures, dentelles, rideaux, &c.

Par G. Lizardi, au No 66 de la rue de Chartres — bois de lit, matelas, chaises, &c.

Par H. Scott, au No 66 de la rue de Chartres — habillements, marchandises sèches, assortiment de épicerie, &c.

Par Hoffman, Walts & Co., au No 84 de la rue de Chartres — marchandises sèches, étoffes, soie et satinette, lingerie, articles de fantaisie et autres.

☞ Achetez vos cosmétiques et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

Maison en brique — Nous appelons l'attention des spéculateurs sur la maison de M. O. Vatteau, située, chaque de la vente d'un magasin de valeur en briques, situé rue Tchoupitoulas, près de la rue Poydras. Le bâtiment est en un peut neuf et vaut plus de deux mille dollars de loyer et présente une attrayante occasion de placement. Plus ples ample détails s'adresser à M. Vatteau, au coin des rues Tchoupitoulas et Natchez.

Attention — La vente de 11 crates fraîches arrivé pour vendre ce soir à 10 heures et demie, au No 93 Vieille-Levée.

Grande Vente de Marchandises sèches à l'encan. — Aujourd'hui, vendredi, 11 du courant, à 10 heures du matin, MM. Hoffman, Walts & Co., rendront, rue de Chartres No 66, 300 lots de marchandises sèches nouvelles et étrangères, consistant en 200 lots d'étoffes de mode et de fantaisie. Cette vente, une des plus grandes de la saison, sera faite sans réserve aucune. Nous n'avons pas besoin d'insister sur les avantages qu'offrent pour les acheteurs une vente à la campagne, c'est la une vaste occasion de bon marché que les marchands sont à même d'apprécier plus que personne et qu'il ne saurait trop faire.

Annonces Politiques.

Le prix d'insertion des annonces politiques doit INVARIABLEMENT être acquitté d'avance dans nos bureaux.

La Ramie.

Nous avons reçu, il y a un jour ou deux, la visite de notre confrère de la *Renaissance Louisianaise*, M. Emile Lefranc, qui consacre une partie de son temps et de ses soins à la propagation de la culture de la Ramie, cette utile plante textile importée en Louisiane par M. Roezl, et qui peut fournir prochainement à nos planteurs une importante source de revenus. M. Lefranc nous a communiqué une lettre qu'il a reçue d'Angleterre et dans laquelle on donne les prix payés pour la matière première suivant son degré de raffinement, et il nous a présenté des échantillons d'étoffes faites avec la fibre de la Ramie, et des étoffes présentant un toucher et à la vue aux poils de chèvre et aux popelines. Le tissu en est solide et lustré, et il paraît tenir le milieu entre les étoffes de soie et les étoffes de coton.

La question importante pour les agriculteurs est celle de savoir s'ils trouveront facilement l'écoulement de leurs produits. Or, la lettre que nous reproduisons ci-dessous dit que l'on paie à Londres 45 s. à 55 s. le tonneau d'herbe de Chine, qui n'est autre chose que la fibrine grossière faite avec la Ramie, tandis que la soie de la Ramie, bien nettoyée et préparée, se paie 1 shellings et 6 pences la livre, c'est-à-dire 62 cents et demi en or. C'est là un prix très rémunérateur, puisque, suivant les expériences déjà faites, la culture de la Ramie peut donner 1500 livres par arpent.

Il est vrai que pour obtenir la fibre soyeuse et blanche dont il s'agit, il faut des machines qui n'existent pas encore en Louisiane, mais ces machines ne tarderont pas à être importées et mises en activité à la Nouvelle-Orléans. La machine de M. Roezl, qui est la seule dont on se serve en Louisiane, donne déjà un produit bien supérieur à la fibrine brute que nous mentionnons plus haut, et lorsque cette aura subi quelques perfectionnements, dont M. Roezl est en train d'appliquer, elle pionnera d'assez beaux produits.

La quantité d'arpents actuellement en culture en Louisiane dépasse un millier et elle s'élèvera, pour la saison qui vient, à plus de double. La production sera donc suffisante, l'année prochaine, pour établir un marché à la Nouvelle-Orléans, et les planteurs qui ont fait les premiers essais recueilliront déjà les fruits de leur tentative.

Voici la lettre adressée par des manufacturiers anglais à M. Lefranc:

Bradford, 21 août 1868.

A M. Emile Lefranc.

Cher Monsieur: Nous avons reçu votre honorée du 28 juillet. Nous vous envoyons un échantillon d'herbe de Chine telle que nous l'achetons à Londres au prix de 45 s. à 55 s. la tonneau: ainsi un échantillon de la même plante préparé et qui vaut environ 2 s. 6 d. la livre — le prix étant en pesphas à présent par suite de la dépression du marché commerce.

Nous ne pouvons juger votre échantillon quant au prix. Le mêtre, vous le verrez, est bien mieux préparé que le vôtre. Nous nous rompons envoi de l'herbe de Chine depuis plusieurs années, avec un succès croissant, et nous ne doutons pas qu'avec le temps elle ne deviennent un article de commerce important. Nous vous envoyons des échantillons d'étoffes. Nous faisons des chaînes de coton avec de la trame d'herbe de Chine et des fils d'herbe de Chine. Nous serons toujours heureux de vous fournir tous les renseignements que nous pourrons.

Nous sommes, etc.,

JOSEPH WADE & SONS.

M. Lefranc nous prie d'ajouter à ces renseignements que les mois de septembre et d'octobre sont favorables pour planter la Ramie et que les planteurs qui désireraient du plant crôlle pourront s'en procurer à 25 le cent, au bureau de la *Renaissance Louisianaise*, rue Conti, No 68.

La férule pour les planteurs.

L'organe officiel radical publie la loi approuvée le 4 septembre par le gouverneur et intitulée: "Un acte étendant protection aux travailleurs dans l'exercice de leur privilège de libre suffrage." Nous avons dit notre opinion sur cette absurde et puérile mesure, aussi nous contentons-nous aujourd'hui d'en reproduire le texte:

"Section 1 Il est décrété par &c., que tout planteur, administrateur, économe ou autre personne employant des travailleurs dans cet Etat, qui aura, avant l'expiration du temps de service de tout travailleur employé par lui, ou sans son contrôle, déchargé de son emploi le dit travailleur à cause de son exercice du droit politique, ou qui aura essayé de contraindre les suffrages de les votes de ses travailleurs par un compromis ou un arrangement quelconque, fait à toute époque avec ledite travailleur, paiera une amende qui ne sera pas moindre de 100 dollars ni de deux de 500 dollars qui sera recouvrée devant toute cour de juridiction compétente, et il sera du devoir de l'avocat de district, *pro tempore*, de la paroisse où ledit délinquant réside, d'instituer ledit procès au nom de la paroisse de la résidence du délinquant, et il aura droit à 25 pour cent du montant de toutes les amendes qu'il pourra recouvrer, à titre d'honoraires dans l'affaire, et le surplus sera payé au trésorier du fond de l'école publique de ladite paroisse, pour l'usage des écoles publiques de ladite paroisse, et sur conviction pour ladite offense, ledit délinquant pourra être emprisonné ne dépassant pas un an. (*Sic.*: l'auteur du bill n'est pas plus fort en grammaire qu'en logique.)

Adresse au Peuple
De Comité Central Démocratique.

Nous publions dans notre partie anglaise une longue adresse du Comité Central Démocratique aux conservateurs de la Nile-Orléans, qui nous est parvenue à une heure avancée.

Le Comité après avoir exposé la situation politique en ville, avoir rappelé la patience et la modération dont le parti conservateur a été jusqu'à présent, et avoir montré que ses adversaires ont fait preuve des démocrates en présence des provocations et des outrages de leurs adversaires, conclut ainsi:

En conséquence, votre comité, dans l'accomplissement de la haute mission qui lui est confiée dans une campagne politique qui offre un intérêt et une importance sans égale, considère comme un devoir sérieux de faire appel à tous les citoyens bien disposés et amis de l'ordre, qui comprennent parfaitement de quel intérêt vital il est pour eux et pour le pays que la paix soit préservée, de fermer leur résidence et leurs bureaux et magasins à 5 heures du soir, samedi, 12 courant, et de se retirer entièrement des rues ou de tous les endroits où les radicaux tiendront leur démonstration générale. Le Comité requiert aussi tous les clubs et toutes les organisations politiques de s'abstenir de visiter leurs salles dans cette soirée.

Votre comité sait qu'il vient un moment où la patience cède d'être une vertu, qu'il y a des torts que des hommes imbus des principes les plus élevés du christianisme et de la philosophie, ne peuvent supporter en silence. Un citoyen de l'Etat, de son propre droit, et par suite, à ce titre, représenter les deux races, a provoqué et menacé, de son siège au Sénat, et sa menace a été publiée dans le journal officiel de l'Etat, de rédére la ville de la Nouvelle-Orléans en cendres, et ceci implique toutes les horreurs du pillage et de la rapine; cependant, nous vous demandons de ne comporter tout ce que la nature humaine peut supporter, de façon que si cette terrible calamité arrivait, il fût évident pour le monde entier que ce ne fut pas faute de la nécessité où vous aurez été d'user de représailles pour la défense de vos foyers, de vos femmes et de vos enfants, et si cette nécessité vous était imposée que les représailles ne tombent pas sur les gens de couleur naturellement dociles et bien disposés qui, s'ils étaient laissés à eux mêmes, seraient les meilleurs et les relations avec les race sanguinaire des relations d'intérêt amical et de dépendance mutuelle.

Nous vous demandons de tout supporter et de tout sacrifier, dans l'intérêt de sous amis du Nord et de l'Ouest qui livrent pour nous la bataille de la liberté et de la civilisation. Soyez patients dans la foi et dans la croyance que le jour de notre délivrance est proche.

Au nom du comité central démocratique
C'EST, THOS. L. MAÇON, Président.
THOS STEEL, secrétaire.

On voit par ces qui précède que le comité central n'a pas ajouté foi à l'annonce faite par l'organe radical hier matin de l'ajournement de la grande procession indiquée pour demain soir.

Nous n'avons pas de commentaires à faire sur les recommandations adressées à la population par le comité central. En pareil cas, la discipline est de rigueur dans l'intérêt commun. L'abstention, le silence le meilleur moyen d'éviter des causes de conflit, et par suite un conflit général. Nous reviendrons demain matin sur ce sujet.

ENCORE DEUX EXPULSIONS! — Dans ses séances d'avant hier la majorité radicale de la Chambre a encore lapidé deux représentants démocrates, MM. Ker et Dupré, de St-Landry, et les a remplacés par les candidats de la minorité. La raison allégguée est qu'un certain nombre d'électeurs n'ont pas été admis à voter et que s'ils eussent voté, ils eussent évidemment donné leurs voix aux candidats radicaux. Sur les 45 démocrates élus par le peuple à la Chambre, la majorité radicale en a déjà expulsé une vingtaine sans plus de façon.

L'AFFAIRE DU CANAL. — Le Sénat a renvoyé à son comité spécial l'examen du bill sur un canal à construire de Carrollton à l'île aux Vaisseaux. Les partisans du bill ont insisté avec un acharnement qui nous paraît suspect. Il doit y avoir quelque gigantesque fraude sous roche.

CHEMIN DE FER DE JACKSON. — Nous appelons l'attention des voyageurs sur l'annonce du surintendant de cette voie, M. T. S. Williams à partir de dimanche prochain, 13 courant, le train de la malle partira de la ville à 7 heures du matin, le train express à 8 heures 1/4 minutes après midi. Le train de nuit partira à 3 h. 10 A. M. pour le train de la malle et à 1 h. 30 pour le train express. Le convoi de marchandises partira à 5 heures après midi et arrivera à 8 h. 35 A. M. Voir l'annonce pour divers renseignements.

RAPPORT SUR L'EXPOSITION. — Nous avons reçu de M. Vigers, greffier de la Chambre, un exemplaire du rapport détaillé adressé au gouvernement de l'Exposition universelle de Paris, par M. E. Corbeil, commissaire en chef et agent général pour l'Etat de la Louisiane. Les faits relatés dans ce rapport sont déjà connus.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE — 10 Septembre.
THERMOMETRE DE C. DURAND, OPTICIEN.
No 111, rue du Canal.
Ci-devant enseignes Chartres et Bienville:
6 heures A.M. ..... 80 degrés
Midi ..... 84 "
3 heures P.M. ..... 84 "
6 heures P.M. ..... 80 "

GRAND CLUB — Les Wide Awakes de 8e ward, qui comptent 700 membres, se sont réunis hier soir dans leur salle, au coin des Champs Elysées et de la rue d'Amour pour expédier des affaires de routine. On croyait que l'honorable L. L. Jewell haranguerait le meeting, mais des affaires importantes l'en ont empêché. Il espère être plus heureux une autre fois, et avis en sera donné dans l'*Abeille* à ses amis démocratiques de la ville.

LES BROOM RANGERS. — Ce club, quiconque a pris de 100 membres, s'est décidé, sur l'invitation du colonel Michel Leblanc, à envoyer un détachement de 50 membres à la Nouvelle-Ibérie pour y représenter la Nile-Orléans dans une grande démonstration politique qui doit avoir lieu dans cette partie de notre Etat. Le club des Broom Rangers est composé en grande partie d'étrangers naturalisés, parmi lesquels se trouvent beaucoup de Français, tous dévoués à la démocratie et défenseurs ardents de cette cause.

Nous nommes sûr que cette délégation, sous la conduite du grand Marchand du club, le brave capitaine Michel George, produira un immense effet dans les campagnes, où la lutte, pour avoir un bon résultat, a besoin d'être organisée d'une manière solide.

Les Broom Rangers restent ici au nombre de plus de 300, tous prêts à résister à toute attaque qui pourrait être dirigée contre leur quartier général et leur bannière. Cette expédition à la Nile-Ibérie nous paraît être une idée fort heureuse et nous en attendons les meilleures conséquences.

BROOM RANGERS JUNIOR — Une assemblée de deux mille du club aura lieu ce soir, vendredi 11, à 7 heures et demie du soir, à la salle de l'Opéra, rue Bourbon. L'exactitude est requise. On admettra encore de nouveaux membres.

UNE PROCESSION QUI SE CONDUIT MIEUX QU'UNE AUTRE QUI SE CONDUIT TOUT MAL. — Un de nos confrères raconte que la procession de nègres qui a passé rue Gravier mercredi soir mérite beaucoup d'éloges, parce qu'elle a été un peu mieux conduite que toutes les processions de nègres qui l'ont précédée. En conséquence, cet excès de bien est même louable quiconque ne fait pas tout le mal qu'il pourrait faire et que d'autres ont fait avant lui. Notre confrère n'est pas difficile.

UNE RIXE SANGLANTE — Mercredi, à une heure avancée de la soirée, dans une difficulté survenue entre deux individus dans un salon de la rue Nile Levée, un nommé Gray a reçu un dangereux coup de couteau. Gray a été transporté chez lui par un témoin adversaire échappé.

UN SOLDAT VOLÉ. — Un soldat appartenant au 1er d'infanterie des Etats-Unis a été volé, mercredi, d'une somme de $60, par un inconnu dont la police prétend connaître le signalement. Le soldat était ivre quand la soustraction dont il se plaint a eu lieu. Le morale sera pour lui ou de ne plus se soûler, ou de ne se soûler que lorsqu'il n'aura rien dans ses poches.

INCENDIE RUE VOLTA. — La police n'a pu atteindre, mercredi soir, deux ou trois coquins qui avaient mis le feu à la résidence de Joseph Zilgel, rue Mandeville, No 49, afin de pouvoir voler plus à leur aise. Heureusement, le feu a été éteint bien vite et le dommage est insignifiant.

VOL — La résidence de Mme Fisher, rue Magnolia, a été visitée dans la nuit de mercredi à jeudi, par des personnes inconnues qui ont pris quantité de hardes, des ornements de salon et d'autres objets de valeurs. Les voleurs sont entrés au moyen d'une effraction préalablement dans la porte de face.

UN VOLEUR QUI S'ÉCHAPPE AVEC DEUX DU TROIS BALLES DANS SON POURPOINT. — M. Beuc, rue Conti, No 51, entre la rue Royale et le Passage de la Bourse, entendant du bruit hier, vers 1 heure du matin, se leva, prend son pistolet et le décharge trois fois contre un voleur occupé à briser un tiroir de son cabinet. Le voleur a certainement été touché, dit-il, bien qu'il ne soit échappé par la fenêtre. En tout cas, il n'a rien pu emporter, et M. Beuc a défendu son bien avec succès. C'est ce que beaucoup d'autres à sa place n'auraient pas su faire. La police a été mise en chasse du voleur, mais sans avoir découvert jusqu'à présent la moindre trace de sa personne.

ARRESTATION DE VOLEURS. — Les voleurs ne respectent personne, pas même la police; aussi l'officier spécial Joseph Madden a-t-il jeté de nombreux coquins qui s'étaient introduits chez lui, il y a quelques jours, et y avaient pris divers objets de bon service. Les objets ne seront peut-être pas rendus, mais ces voleurs quand ils seront relâchés, ce qui ne tardera guère, respecteront un peu mieux la maison de l'officier Madden dont la famille pourra dormir en paix.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Affaires de Georgie.

Proclamation du gouverneur contre les bandes armées.

Second passage de la reine Victoria à Paris.

Un navire de guerre américain dans les eaux du Bosphore.

Farragut passe partout.

Nouvelles Européennes.

Paris, 10—La reine Victoria est arrivée et part ce soir par la voie de Cherbourg.

Londres, 10 — La grève des cochers de embrichet a l'huile.

On dit que l'Italie demande à la France de retirer ses troupes.

Paris, 10—L'empereur a passé en revue les troupes de Chalons, aujourd'hui. Immense concours de peuple.

Lord Lyons donne ici, aujourd'hui, l'hospitalité à la reine d'Angleterre. Cette occasion ne donne lieu à aucune cérémonie d'Etat.

Florence, 10—On dit que Garibaldi a quitté Caprera pour se rendre à Naples, où doit se tenir un congrès de démocrates.

Constantinople, 10—Les concessions faites à Farragut par le Sultan, en permettant au navire amiral de passer par les Dardanelles et le Bosphore, sont considérées comme de simples compliments. Les journaux de Constantinople, cependant, donnent les à beaucoup de commentaires dans leurs colonnes diplomatiques. Le consentement du Sultan a été accordé de la manière la plus gracieuse.

Nouvelles de Washington.

Washington, 10—L'avocat du Revenu, Binckley, et l'avocat de District Courtney ont eu une collision personnelle hier à propos des procédures contre Rollins. Binkley a été battu, mais il l'en a l'autre n'en est en beaucoup de mal.

Le directeur général des postes, Randall, est à New York, consultant la question du développement des $3,000,000 de bons, autorisés par le Congrès pour la malle transatlantique. Le Commissaire du Revenu interne, Delano, a déjà fait imprimer les bons, mais cela n'engage en aucun navire. Randall demande à l'avocat général si l'endossement est fondé par la loi. Attorney-General Stanbery répond.

Cinq cents milles réclamations pour primes et salaires ont été réglées dans les deux dernières années, et s'élèvent à près de $37,000,000.

Ce qui suit a été publié ce soir:

Nile-Orléans, 9 sept. 1868.

J. L. Bellock, secrétaire du Comité de l'Union Nationale,

J'ai été volé chez moi, à St Frantisville, par des démocrates armés, le 29 août. Ils étaient au nombre de 15 et m'ont emmené avec moi et qu'ils prendraient ma vie. Ils braquèrent leurs fusils sur ma femme et jurèrent qu'ils mettraient le feu à ma maison, si elle sortait de la maison. Ils m'ont dit que j'étais un radical et que j'allais voter pour le Général Grant